

# FETE DE LA MUSIQUE 2012

Nom du groupe : .....

Type/style de musique : .....

## Coordonnées du groupe :

Personne à contacter.....

Adresse .....

Téléphone fixe et/ou portable .....

Adresse e-mail .....

Site internet.....

Myspace.....

## Références artistiques du groupe :

Vous êtes-vous déjà produit sur scène ? Oui Non

Concerts récents et/ou à venir :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Reprises ou compositions originales ? .....

.....

.....

Biographie/parcours.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Informations techniques :

Nombre de musiciens : .....

Noms des membres : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le groupe/artiste a-t-il besoin d'être sonorisé ? Oui Non

Dans la mesure du possible, le groupe souhaite jouer plutôt :

entre 17h & 20h

entre 20h & 22h

entre 22h & 00h

peu importe

## Renseignements complémentaires :

Avez-vous déjà participé à la Fête de la Musique à Bordeaux ? Oui Non

## **Pièces à joindre**

Merci de bien vouloir joindre à cette fiche :

- un plan de scène indiquant la description et le positionnement de votre matériel
- un enregistrement (CD)
- une photographie du ou des musiciens
- pour les musiciens mineurs, une courrier du représentant légal vous autorisant à vous produire sur scène pour la Fête de la musique

*NB : Les auteurs, compositeurs et éditeurs sont les premiers acteurs de cette fête, avec les oeuvres musicales qu'ils mettent à la disposition du public. Exceptionnellement, la Sacem ne perçoit pas, ce jour-là, de droits sur les concerts gratuits, ne générant aucune recette et au cours desquels les artistes, interprètes et musiciens se produisent bénévolement.*

*Pour les concerts donnés par des musiciens et artistes rémunérés, ceux faisant l'objet d'un parrainage commercial ou appuyés par une buvette, l'autorisation de la Sacem est nécessaire et les droits d'auteur à payer sont calculés sur la base habituelle des dépenses engagées.*